



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 156 b) de l'ordre du jour

Financement des Forces des Nations Unies chargées

du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport sur l'exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	5
C. Activités d'appui de la mission	7
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III. Exécution du budget	24
A. Ressources financières	24
B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources	25
C. Répartition mensuelle des dépenses	26
D. Autres recettes et ajustements	26
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	27



F. Contributions non budgétisées.....	27
IV. Analyse des écarts.....	28
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	32

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la FINUL est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (opérations et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage ^a
Militaires et personnel de police	319 579,7	289 673,8	29 905,9	9,4
Personnel civil	96 986,4	96 020,3	966,1	1,0
Dépenses opérationnelles	173 233,1	156 416,7	16 816,4	9,7
Montant brut	589 799,2	542 110,8	47 688,4	8,1
Recettes provenant des contributions du personnel	10 898,4	11 979,7	(1 081,3)	(9,9)
Montant net	578 900,8	530 131,1	48 769,7	8,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	589 799,2	542 110,8	47 688,4	8,1

^a Le signe « – » indique une valeur nulle ou inférieure à 0,1 %.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus	
		(moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	15 000	11 911	20,6
Personnel recruté sur le plan international	407	319	21,6

Personnel recruté sur le plan national	833	658	21,0
Postes de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	5	4	20,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la FINUL pour l'exercice 2009/10 présenté dans le rapport du Secrétaire général du 23 janvier 2009 sur le budget de la FINUL (A/63/689) s'élevait à 646 580 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 635 299 800 dollars). Il prévoyait le déploiement de 15 000 militaires, 412 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 833 fonctionnaires recrutés sur le plan national. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 39 de son rapport à ce sujet (A/63/746/Add.11), a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 609 763 000 dollars pour financer les activités de la FINUL pendant l'exercice 2009/10.

2. Par sa résolution 63/298, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 589 799 200 dollars (montant net : 578 900 800 dollars) pour le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2009/10. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978). Il l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat de la Force pour l'exercice à l'examen est défini dans les résolutions 1832 (2008) et 1884 (2009) du Conseil.

4. La FINUL a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la FINUL a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (opérations et appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Au cours de la période examinée, la FINUL a poursuivi ses activités opérationnelles habituelles, en coopération et coordination étroites avec l'armée libanaise, afin notamment de contrôler la cessation des hostilités et le strict respect de la Ligne bleue par les parties, et d'aider l'armée libanaise à prendre des mesures en vue d'établir, entre la Ligne bleue et le Litani, une zone exempte de personnel armé, matériel militaire et armement autres que ceux que l'armée et la Force y auraient elles-mêmes déployés. La FINUL a également continué de prendre toutes

les mesures nécessaires, dans les limites de ses capacités, pour que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles de quelque nature que ce soit. Dans le même temps, le Groupe d'intervention navale a continué de mener des opérations de surveillance maritime dans la zone d'opérations maritime de la FINUL et d'effectuer des manœuvres avec les forces navales de l'armée libanaise. Dans le cadre de l'exécution des activités opérationnelles qui lui ont été prescrites, la FINUL a continué de renforcer sa coopération et la coordination de ses activités avec l'armée libanaise, notamment en effectuant régulièrement des manœuvres et des formations et en menant des opérations conjointes. La FINUL a également maintenu un haut niveau de liaison et de coordination aussi bien avec l'armée libanaise qu'avec les Forces de défense israéliennes, en vue d'empêcher la reprise des hostilités et de prévenir les violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. À ce propos, la FINUL a continué de diriger un mécanisme tripartite constitué de représentants de l'armée libanaise et des Forces de défense israéliennes, qui sert de cadre à des débats réguliers entre les parties sur des questions relatives aux opérations et à la sécurité. C'est également grâce à ce mécanisme que des mesures destinées à instaurer un climat de confiance entre l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes ont pu être adoptées, et toute reprise des hostilités évitée.

8. En s'acquittant du mandat que le Conseil de sécurité lui a confié dans sa résolution 1701 (2006), la FINUL, en coopération avec l'armée libanaise, s'est appuyée sur les progrès accomplis pour stabiliser la situation dans la zone d'opérations. Elle a poursuivi ses opérations habituelles de prévention des violations de la Ligne bleue en la balisant clairement et en prêtant son appui aux autorités libanaises pour la construction d'une route parallèle à la Ligne, et a continué à aider les autorités à établir au sud du Litani une zone exempte de personnel armé, matériel et armement autres que ceux que l'armée libanaise et la Force y auraient elles-mêmes déployés. La FINUL a continué d'encourager le retrait des Forces de défense israéliennes de la partie nord du village de Ghajar et d'une zone adjacente située au nord de la Ligne bleue, conformément à une disposition importante de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. La création d'un bureau de la FINUL à Tel-Aviv, décidée par le Gouvernement israélien en 2007, n'a pas du tout progressé.

9. Le personnel civil de la FINUL a continué de fournir des avis politiques et des directives à la composante militaire et de multiplier les activités dans le domaine des affaires civiles et de l'information. En particulier, la FINUL a aidé le Gouvernement libanais à étendre son autorité dans le sud du pays et à doter l'armée de moyens accrus pour assurer la sécurité de la zone d'opérations de la Force. Pour ce faire, elle a notamment renforcé la capacité de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise; offert des activités de formation à la gestion et au règlement des conflits locaux par la médiation, afin que l'armée libanaise puisse organiser elle-même ces modules de formation; conçu et réalisé auprès de la population locale une série d'enquêtes, financées par des donateurs extérieurs, sur l'image de la FINUL et le contenu du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité dans sa résolution 1701 (2006); et aidé les municipalités locales à réaliser des études de faisabilité pour des projets financés par des donateurs, ce qui a permis à ces municipalités d'obtenir davantage de financements extérieurs et de renforcer les compétences de leur personnel administratif en matière de gestion de projet.

10. Les relations entre la population locale du sud du Liban et les contingents de la FINUL sont restées décisives pour l'exécution du mandat de la Force. À cet égard, la FINUL a continué d'instaurer un climat de confiance en apportant une aide humanitaire et une aide au développement et en aidant les contingents à établir un dialogue avec la population locale afin de faire mieux connaître, grâce à divers outils médiatiques, le mandat et les activités de la Force.

11. Les parties ont continué d'adhérer pleinement au mandat de la FINUL et d'appliquer la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Il y a eu des périodes où la tension s'est ravivée, notamment après deux épisodes de tirs de roquettes suivis de tirs d'artillerie de part et d'autre de la Ligne bleue et après l'explosion d'un dépôt d'armes et de munitions dans la zone d'opérations de la FINUL. Par ailleurs, les événements survenus dans l'ensemble de la région ont souvent obligé la composante militaire de la FINUL à opérer à la limite de sa capacité.

12. Pendant la période à l'examen, la Force a continué d'étendre le quartier général de Naqoura sur le terrain de 120 hectares mis à sa disposition par le gouvernement hôte, au sud-est du complexe actuel. La décision d'agrandir le quartier général de la Force a été prise à la suite d'une évaluation de la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies, qui étaient auparavant concentrés sur un espace restreint. Les chantiers de 2009/10 ont porté sur la construction d'abris, de sanitaires en dur et d'un atelier mécanique pour poids lourds, ainsi que sur la construction d'un bâtiment destiné aux Services d'appui intégrés, d'une installation ou d'une décharge destinée à l'évacuation des déchets solides, d'une mezzanine dans l'entrepôt destiné à abriter la Section des communications et de l'informatique et de logements pour les officiers d'état-major. La FINUL a également entrepris d'importants travaux routiers le long de la Ligne bleue.

C. Activités d'appui de la mission

13. Le Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources mis en place par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions est destiné à renforcer les compétences des cadres en matière de direction; ses modules de formation à l'appui aux missions, d'une difficulté croissante, aident les cadres à avancer dans leur carrière. La FINUL a contribué au Programme en coordonnant l'élaboration des modules concernant les achats, la gestion et la liquidation des biens, le démarrage des missions, les services médicaux, les transports terrestres et aériens, le contrôle des mouvements, les technologies de l'information et des communications et le génie.

14. Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques de l'Organisation, la FINUL a continué de mettre au point et de retoucher ses plans visant à assurer la continuité des opérations, afin de réduire les risques opérationnels et d'améliorer la gestion des crises et la planification de la reprise après un sinistre. Par ailleurs, elle a continué d'améliorer sa structure afin d'éviter les activités redondantes et de faire en sorte que les dispositions soient respectées et la responsabilité exercée à tous les niveaux. Ainsi, pendant la période examinée, la Force a amélioré sa productivité et l'organisation de ses tâches en réduisant de 10 postes son effectif civil et en révisant ses consignes opérationnelles.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

15. La FINUL a continué d'agir en étroite coopération avec les autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies de la région, ainsi qu'avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO). La FINUL a été le pôle régional désigné pour l'Équipe Déontologie et discipline qui dessert la Force, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), l'UNSCO et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). La FINUL a également prêté appui à ces entités sur des questions de formation, d'achat, de génie et de logistique, notamment d'évacuation sanitaire, et a continué d'apporter un soutien logistique et administratif au Groupe d'observateurs au Liban de l'ONUST pour ce qui est de l'infrastructure, des locaux, des technologies de l'information et des communications et des services de maintenance correspondants, du soutien sanitaire, du carburant et des pièces détachées des véhicules, de l'approvisionnement de secours en rations et en eau, et de la sécurité. En fonction des ressources dont elle disposait, la FINUL a continué de fournir un soutien administratif, logistique et technique au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban.

16. La FINUL a continué de coopérer étroitement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) pour l'échange de données sur le développement économique et social, notamment par des enquêtes sur le coût de la vie, et l'utilisation de ses moyens de formation. S'agissant de la coopération régionale dans le domaine de la formation, le personnel civil des autres bureaux des Nations Unies de la région et celui des opérations de maintien de la paix ont continué de participer à des programmes de formation dispensés par la FINUL, notamment sur le VIH/sida. La FINUL a continué d'apporter une aide à la FNUOD dans le domaine de l'entretien dans le secteur des transports et de coordonner les activités en question avec celle-ci.

17. En ce qui concerne les voyages, la FINUL a participé, avec d'autres entités des Nations Unies, aux appels d'offres de services dirigés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Centre des opérations d'information sur la sécurité du PNUD à Beyrouth a continué de fournir des renseignements sur la sécurité à tout le personnel des Nations Unies travaillant ou résidant au Liban, au nord du Litani, et d'exécuter les procédures d'habilitation requises pour permettre au personnel de la FINUL de se rendre à Beyrouth. La FINUL a également entretenu des liens étroits de coopération avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et travaillé en étroite liaison avec toutes les parties en vue d'apaiser les tensions dans sa zone d'opérations, en particulier le long de la Ligne bleue. Enfin, le personnel civil et militaire de la Force a participé à des réunions de coordination interinstitutions pour le Sud-Liban, organisées sous les auspices du Coordonnateur résident.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

18. Au titre de la composante opérations, la FINUL, en coopération et coordination étroites avec l'armée libanaise, a continué de s'employer à stabiliser sa zone d'opérations au sud du Litani. Ses activités opérationnelles ont notamment consisté à contrôler la cessation des hostilités et le strict respect de la Ligne bleue par les parties, à aider l'armée libanaise à prendre des mesures en vue d'établir, entre la Ligne bleue et le Litani, une zone exempte de personnel armé, matériel militaire et armement autres que ceux que l'armée et la Force y auraient elles-mêmes déployés, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires, dans les limites de ses capacités, pour que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles de quelque nature que ce soit.

19. La FINUL a continué d'intensifier et de renforcer sa coopération et la coordination de ses activités opérationnelles avec l'armée libanaise, et a maintenu un haut niveau de liaison et de coordination aussi bien avec l'armée libanaise qu'avec les Forces de défense israéliennes, en vue d'empêcher la reprise des hostilités et de prévenir les violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Le Groupe d'intervention navale a continué, conformément à son double mandat, de mener des opérations de surveillance maritime dans la zone d'opérations maritime et d'entraîner les forces navales de l'armée libanaise. Par ailleurs, la FINUL a continué d'encourager le rétablissement de l'autorité de l'État en instaurant un climat de confiance et en aidant les autorités locales à renforcer leurs capacités.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres ou de fusillades sur la Ligne bleue

armée libanaise déployée dans toute la région située au sud du fleuve Litani, y compris dans la partie du village de Ghajar située au nord de la Ligne bleue

Zone située entre le Litani et la Ligne bleue exempte de personnel armé, matériel militaire et armement autres que ceux que l'armée libanaise et la FINUL y ont elles-mêmes déployés

Participation des deux parties aux réunions tripartites et maintien des dispositifs de liaison et de coordination

Indicateurs de succès effectifs

2 619 violations aériennes et 25 violations terrestres, 89 cas de caillassage et 2 cas de tirs de roquettes et de tirs d'artillerie sur la Ligne bleue; les Forces de défense israéliennes ont maintenu une présence dans la partie nord du village de Ghajar et dans la zone adjacente (au nord de la Ligne bleue), en violation de la Ligne bleue.

3 brigades lourdes de l'armée libanaise ont été déployées dans toute la zone d'opérations, sauf dans la partie nord du village de Ghajar et la zone adjacente; chaque jour, l'armée libanaise a occupé en moyenne 113 points de contrôle et postes d'observation et effectué environ 70 patrouilles.

On a repéré, au sein de la zone d'opérations de la FINUL, un dépôt d'armes et de munitions en pleine activité et, à deux reprises, des explosifs non autorisés. Des éléments armés ont effectué à deux reprises des tirs de roquettes depuis l'intérieur de la zone d'opérations.

Objectif atteint : tenue de 8 réunions tripartites pendant la période examinée

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 270 200 jours-homme de patrouille mobile, y compris création d'une capacité de réserve et d'une capacité de réaction rapide pour la reconnaissance des zones de tension, les activités de patrouille et d'intervention, en cas de besoin, dans les situations de crise, afin d'appuyer d'autres unités (10 hommes x 348 patrouilles x 365 jours)	1 244 480	Jours-homme de patrouille mobile; la FINUL a effectué de nombreuses patrouilles mobiles pendant les périodes de vive tension (328 par jour en moyenne)
545 310 jours-homme aux postes d'observation (7 hommes par poste x 3 équipes x 63 postes d'observation permanents x 365 jours et 3 hommes par poste x 1 rotation de 12 heures x 57 postes d'observation choisis au hasard ou temporaires x 365 jours)	975 880	Jours-homme aux postes d'observation (moyenne quotidienne de 2 674) Le produit est plus important que prévu parce que le produit prévu a été sous-estimé par erreur.
500 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue	746	Heures de patrouille aérienne Le produit est plus important que prévu parce qu'il inclut les heures de vol de reconnaissance.
2 080 heures de vol pour la constatation des incidents et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des activités de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	1 619	Heures de vol Le produit est moins important que prévu parce que 2 hélicoptères Super Puma ont été remplacés par 2 hélicoptères Bell qui ne pouvaient pas effectuer de survol de l'eau, et parce que les vols réguliers pour Beyrouth ont été annulés.
2 190 jours-homme de patrouille navale en vue de surveiller la frontière maritime du Liban, y compris par des exercices opérationnels conjoints avec l'armée libanaise (en moyenne 3 frégates x 365 jours et 3 patrouilleurs x 365 jours)	1 121	Jours-homme de patrouille navale Le produit est moins important que prévu parce qu'un moins grand nombre de frégates (1 au lieu des 3 prévues) et de patrouilleurs (4 au lieu des 5 prévus) ont été déployés, ces derniers nécessitant des retours au port plus fréquents en raison de leur tonnage moins important et de leur plus grande vulnérabilité aux intempéries.
2 200 heures de vol pour les activités de patrouille et les activités opérationnelles de surveillance maritime à l'intérieur de la zone d'opérations maritimes	440	Heures de vol Le produit est moins important que prévu parce que seulement 1 des 3 frégates prévues et 1 des 5 hélicoptères prévus pour le Groupe d'intervention navale ont été déployés.
Patrouilles coordonnées avec l'armée libanaise, y compris 8 opérations antiroquettes, 4 patrouilles à pied et observation à 10 postes de contrôle communs par jour	Oui	Par l'organisation de 14 à 15 opérations antiroquettes, en moyenne, par période de 24 heures, de 11 points de contrôle communs et de 3 patrouilles mixtes à pied Le produit est plus important que prévu parce qu'il a fallu renforcer la sécurité et prévenir de nouvelles violations de la résolution

Organisation de 15 exercices, séminaires et cours de formation communs avec l'armée libanaise pour renforcer ses capacités tactiques et opérationnelles et améliorer la coordination entre la FINUL et l'armée libanaise sur les plans opérationnel et tactique de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées

Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité à traiter d'urgence

Présidence de réunions tripartites et fourniture des services de secrétariat nécessaires à ces réunions à titre mensuel ou de manière plus ponctuelle, selon les besoins

Fourniture de services de secrétariat aux réunions des sous-comités tripartites, y compris le sous-comité sur la Ligne bleue, selon que de besoin, et appui hebdomadaire aux activités menées sur le terrain pour baliser clairement la Ligne bleue

1701 (2006), à la suite de la découverte d'un dépôt d'armes et de munitions en pleine activité et, à deux reprises, d'explosifs non autorisés, et à la suite de tirs de roquettes effectués à deux reprises depuis la zone d'opérations.

12 Organisation de 6 exercices conjoints avec l'armée libanaise au quartier général de la Force et de 6 exercices à l'échelle du secteur afin de renforcer les mécanismes de coordination entre l'armée libanaise et la FINUL

Plus :

- 2 Ateliers locaux destinés à l'armée libanaise
- 2 Stages de coordination civilo-militaire destinés à l'armée libanaise
- 59 Ateliers organisés par le Groupe d'intervention navale à l'intention de l'armée libanaise
- 182 Exercices tactiques
 - 9 Exercices d'arraisonnement
 - 95 Exercices de maîtrise des avaries
 - 6 Exercices de recherche et de sauvetage
- 3 Rapports

Plus :

1 lettre du Secrétaire général concernant le renouvellement du mandat de la Force

Oui Par des réunions régulières avec les deux parties, dans un cadre bilatéral ou tripartite, par des échanges quotidiens de communications écrites avec les deux parties et par des rencontres hebdomadaires avec l'armée libanaise ou les Forces de défense israéliennes

8 Réunions tripartites

Le produit est moins important que prévu parce qu'il a été difficile d'organiser ces réunions une fois par mois.

Oui Service des réunions de travail bimensuelles avec chacune des parties; le sous-comité sur la Ligne bleue n'a pas eu besoin de se réunir parce que les réunions bilatérales ont été suffisamment efficaces; au total, 17 opérations de balisage de la Ligne bleue ont été menées avec l'armée libanaise ou les Forces de défense israéliennes.

Organisation, selon que de besoin, de dialogues stratégiques et d'autres réunions de haut niveau avec des responsables de l'armée libanaise sur le renforcement de la liaison entre la FINUL et cette armée, activités opérationnelles coordonnées, ajustements à opérer et formation pour accroître l'efficacité

Réunions hebdomadaires de liaison et de coordination avec les autorités locales ou les responsables locaux, ainsi qu'avec les associations civiques ou les organisations partenaires, consacrées, d'une part, à l'aide au règlement des conflits et à l'instauration d'un climat de confiance et, d'autre part, à la stabilisation de la situation au niveau local

Réunions hebdomadaires ou plus ponctuelles, selon les besoins, avec des autorités libanaises et israéliennes de haut rang, des diplomates et des bureaux et organismes, fonds et programmes des Nations Unies, sur les moyens à mettre en œuvre pour faire mieux comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs, selon les besoins, au sujet des questions opérationnelles intéressant la FINUL

Suivi et analyse quotidiens de la couverture par les médias des activités de la FINUL, points de presse biquotidiens (matin et après-midi), revue quotidienne et hebdomadaire des médias en langue arabe, analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Communication quotidienne d'informations sur la FINUL aux médias locaux et internationaux, facilitation de l'accès des médias à ses activités et

Oui Par la tenue de 3 conférences ou réunions stratégiques pour la FINUL et le Commandement de l'armée libanaise, et de consultations avec les deux parties dans le cadre de l'examen technique mené conjointement par le Département des opérations de maintien de la paix et la FINUL entre septembre 2009 et janvier 2010

Oui Par des rencontres régulières de hauts responsables libanais et d'autorités locales, par la tenue en moyenne de 10 réunions hebdomadaires, auxquelles ont participé le personnel civil de chacun des deux secteurs et les maires de la zone d'opérations, consacrées à l'examen de la situation générale dans leurs municipalités et à leurs relations avec la FINUL, et par la tenue en moyenne de 30 réunions mensuelles sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets auxquelles ont participé le personnel militaire de la FINUL et les autorités locales

Oui Par des réunions hebdomadaires ou plus ponctuelles, selon les besoins, avec de hauts représentants du Gouvernement libanais, des réunions avec des autorités locales et des organisations de la société civile libanaises, des réunions ponctuelles avec des diplomates et des réunions de liaison (3 fois par semaine) avec d'autres organismes des Nations Unies

Oui Par la tenue de 363 réunions d'information à l'intention des délégations d'États Membres en visite, par la tenue de réunions ponctuelles avec des représentants de pays fournisseurs de contingents et de membres permanents du Conseil de sécurité et la participation, tous les mois, à des réunions de donateurs et par la tenue de 3 réunions avec des membres du Conseil de sécurité et des pays fournisseurs de contingents au Siècle de l'ONU

Oui Par la production et la distribution de 250 revues de presse quotidiennes, de 52 revues hebdomadaires des médias, de 240 points de presse du matin et de rapports hebdomadaires et mensuels consacrés à l'actualité

Oui Par la communication quotidienne d'informations aux médias locaux et internationaux (télévision et presse écrite), par

opérations grâce à l'organisation de visites, communiqués de presse réguliers pour donner aux médias des informations actualisées sur les activités de la FINUL, couverture photographique régulière des activités et actualités concernant la FINUL et actualisation hebdomadaire de son site Web en anglais et en arabe

Production et distribution de documents audiovisuels pour la télévision et la radio, émissions radiophoniques régulières et magazine bimestriel en anglais et en arabe consacré aux activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans toute la zone d'opérations de la Force (6 numéros par an, 120 000 exemplaires)

Coordination des opérations de déminage et de neutralisation des restes explosifs de guerre avec le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies dans le sud du Liban et les autorités libanaises chargées de l'élimination des mines et

l'organisation de réunions d'information et de rencontres avec les contingents, destinées à faire découvrir aux journalistes les activités menées pour aider la population locale, par la tenue de 250 entretiens avec les hauts responsables et les porte-parole de la FINUL, par l'organisation de 300 visites des médias dans toute la zone d'opérations et par l'actualisation hebdomadaire du site Web de la FINUL

Plus :

4 expositions de photographies commémoratives organisées au quartier général de la FINUL et dans sa zone d'opérations

- 88 Diffusions de l'émission télévisée *Discover UNIFIL*
- 5 Documentaires de 10 minutes (série télévisée *Discover UNIFIL*) sur trois chaînes de télévision nationales; tous les épisodes de *Discover UNIFIL* sont disponibles sur le site Web de la FINUL, sa page Facebook et YouTube
- 3 100 DVD des épisodes de *Discover UNIFIL*, produits en interne en arabe et en anglais et distribués à la population, aux médias et aux délégations internationales
- 6 Numéros de deux magazines sur la FINUL, dont 2 en arabe et en anglais et 4 en anglais seulement
- 20 000 Calendriers 2010 (en anglais et en arabe) sur les activités de la FINUL
- 30 000 affiches et 180 000 dépliants sur le mandat et les activités de la FINUL ou destinés à sensibiliser le public aux activités de déminage
- 8 Émissions radiophoniques prêtes à être produites, consacrées au mandat et aux activités de la FINUL; les très longues négociations avec les stations de radiodiffusion locales ont retardé le lancement de l'émission.
- Mise à jour hebdomadaire des pages YouTube et Facebook de la FINUL
- Oui Par des réunions hebdomadaires, consacrées aux opérations ou à la coordination, avec le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies et le Bureau national libanais du déminage

des bombes à sous-munitions, notamment le Centre libanais de lutte antimines

Neutralisation des mines et munitions non explosées et restitution de 1,6 million de mètres carrés de terres déminées à la population civile locale

71 996 Mètres carrés de terre, 55 991 restitués à la population locale et 16 005 permettant d'accéder à 56 points de la Ligne bleue où la FINUL disposera des balises, en concertation avec les parties

Le produit est moins important que prévu parce qu'on s'attendait à ce que les données d'impact des Forces de défense israéliennes permettent de recenser un nombre beaucoup plus grand de zones à dépolluer, mais cela n'a pas été le cas.

Plus :

623 Mines antipersonnel récupérées et éliminées

26 Mines antichar récupérées et éliminées

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Fonctionnement de tous les bureaux de l'administration locale, au niveau des municipalités, des districts et de la région, et des institutions civiques et religieuses dans le sud du Liban

Objectif atteint. Administrations opérationnelles dans le sud du Liban et conseils municipaux créés

Renforcement du rôle joué par le Gouvernement dans la fourniture de services publics (eau, assainissement et électricité, services de santé et éducation) dans toutes les communautés du sud du Liban

Services publics (infrastructure, santé et éducation) fournis à toutes les communautés du sud du Liban; services de santé et établissements scolaires situés dans la zone d'opérations de la FINUL modernisés

Prévention, par l'armée libanaise, de la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais

Bien qu'en moyenne, 5 500 soldats de l'armée libanaise aient été déployés dans la zone d'opérations de la FINUL, 113 points de contrôle et postes d'observation occupés et 70 patrouilles mobiles quotidiennes effectuées, un dépôt d'armes et de munitions et deux caches d'explosifs non autorisés ont été découverts et il y a eu deux cas de tirs de roquettes au sein de la zone d'opérations de la Force.

Renforcement des capacités de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise

Par l'affectation, par l'armée libanaise, d'un officier et de 3 sous-officiers à un dispositif de coordination civilo-militaire dans le secteur situé au sud du Litani, et par l'organisation de deux ateliers locaux et de 2 stages qui ont permis à l'armée libanaise d'acquérir des connaissances de base et de s'initier à des techniques et instruments dans le domaine de la coordination civilo-militaire

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions mensuelles avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services publics, portant sur l'extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban	Oui	Réunions avec de hauts responsables libanais sur des questions de coopération avec la FINUL et sur les programmes du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, et réunions de liaison régulières avec l'armée libanaise et avec les autorités centrales et locales libanaises
Contacts quotidiens avec les autorités locales et les notables locaux sur les mesures de confiance et le règlement des questions pouvant créer des conflits entre la FINUL et la population locale	Oui	Réunions quotidiennes avec les maires et les notables locaux de chaque secteur, consacrées à l'examen de la situation générale dans leurs municipalités et aux relations de la population locale avec la FINUL
Conseils aux autorités locales sur l'élaboration de projets à faire financer par les donateurs extérieurs et sur la gestion des projets et autres initiatives visant à renforcer leur autorité auprès des populations du sud du Liban, et conseils sur l'extension de l'autorité de l'État et l'exercice des responsabilités liées à l'administration locale	Oui	Conseils et directives fournis lors de réunions quotidiennes consacrées à l'élaboration de projets à faire financer par des donateurs extérieurs et à la gestion des projets
Coordination avec l'armée libanaise et assistance à cette armée pour améliorer la coordination entre civils et militaires grâce à des programmes de formation et des ateliers conjoints sur la gestion des projets, les techniques de négociation et de médiation, le règlement des conflits et les mesures de confiance	Oui	Par le lancement d'un projet de partenariat entre la FINUL et l'armée libanaise dans le domaine de la coordination et de la communication entre civils et militaires : élaboration d'un programme de formation et conduite des séances de formation, animation de 17 séances de formation (5 sur la prévention des conflits, 7 sur les techniques de base de la négociation et 5 sur la médiation), organisation, à l'intention du personnel de l'armée libanaise, de 2 ateliers locaux et de deux stages consacrés à la coordination civilo-militaire
Conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux diplomates et aux organisations non gouvernementales sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, et coordination des activités avec ces entités	Oui	Par la désignation d'un agent chargé d'assurer la coordination quotidienne, par des réunions de travail ou de haut niveau, périodiques ou ponctuelles, avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, par des réunions quotidiennes, au niveau central, avec le Bureau du Coordonnateur spécial et une liaison hebdomadaire avec les autres bureaux compétents des Nations Unies, par la participation aux réunions des équipes de pays des Nations Unies et à des réunions des 4 groupes de travail intégrés chargés de renforcer la cohérence de l'action menée dans le sud du Liban concernant la situation générale

Réunions hebdomadaires avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales locales et internationales dans le sud du Liban afin de coordonner l'aide au relèvement, l'aide au développement et l'aide humanitaire dans la zone d'opérations	et les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, et participation à des réunions de donateurs (4 par mois) Oui Réunions hebdomadaires de coordination interinstitutions pour le sud du Liban, et 30 réunions avec des organisations non gouvernementales
Mise en œuvre de 25 projets à effet rapide pour aider à répondre aux besoins sociaux des collectivités et à assurer l'accès aux services de base, le renforcement des capacités et la gestion des conflits dans le sud du Liban	27 Projets à effet rapide destinés à aider les autorités locales à rénover l'infrastructure, à régler les conflits et à instaurer un climat de confiance
Consultations mensuelles avec les autorités locales, les associations féminines locales et les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux sur les questions relatives à l'égalité des sexes	27 Réunions mensuelles sur des questions relatives à l'égalité des sexes avec les organismes des Nations Unies opérant dans le sud du Liban, 4 réunions du groupe de travail sur l'égalité des sexes du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, 5 réunions avec des organisations non gouvernementales locales, notamment féminines, opérant dans le sud du pays, et une réunion bimestrielle avec d'autres acteurs internationaux
Campagnes d'information sur le mandat et les activités de la FINUL reposant sur la publication trimestrielle de dépliants (jusqu'à 25 000 exemplaires), l'exploitation et l'actualisation d'un site Web, la publication régulière de communiqués de presse et d'un magazine bimensuel, la production régulière de programmes radiophoniques, la production de programmes vidéo hebdomadaires et mensuels pour la télévision nationale et internationale et la diffusion en continu sur le site Web	Oui Par l'exploitation du site Web de la FINUL en anglais et le lancement d'un nouveau site Web en arabe 21 communiqués de presse, 6 numéros du magazine de la FINUL publiés, dont 2 en arabe (16 000 exemplaires) et en anglais (14 000 exemplaires) et 4 autres en anglais (10 000 exemplaires), 20 000 calendriers 2010, en anglais et en arabe, présentant les activités de la Force, tous les épisodes de « Discover UNIFIL » mis en ligne sur le site Web de la FINUL, pages Facebook et YouTube en anglais et en arabe 30 000 affiches et 180 000 dépliants sur le mandat de la FINUL et les activités de déminage, destinés à la population locale de la zone d'opérations 1 500 ballons de football, 1 500 ballons de volleyball, 5 000 casquettes de baseball, 2 000 clefs USB, 3 000 boîtes de crayons de couleur, 3 000 cartables, 5 000 stylos et 10 000 cahiers arabes et occidentaux portant le logo de la FINUL, messages diffusés dans les écoles, les

<p>Organisation d'activités d'information à l'intention des populations locales en vue de promouvoir l'instauration d'un climat de confiance et de faciliter le règlement des conflits</p>	<p>Oui Pour 50 villages par mois en moyenne, 2 000 brochures et 1 000 produits (tee-shirts, porte-clefs et casquettes) distribués et 2 séquences télévisées diffusées</p>
--	---

Composante 2 : appui

20. La composante appui de la FINUL a assuré un soutien, sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité, qui est efficace et rationnel pour faciliter l'exécution du mandat de la Force en fournissant les produits prévus, en améliorant la qualité des services et en réalisant des gains d'efficacité. Un appui a été fourni à 11 911 membres des contingents en moyenne, 323 agents recrutés sur le plan international (dont certains affectés à des postes de temporaire) et 658 agents recrutés sur le plan national. Les domaines couverts ont été tous les services d'appui, y compris la mise en œuvre de programmes de déontologie et de discipline et de sensibilisation au VIH/sida, la gestion budgétaire et financière, l'administration du personnel, la formation, la gestion des marchés, les soins médicaux, l'entretien et la construction de locaux à usage de bureaux et de logements, les technologies de l'information et des communications, les opérations aériennes et navales, les transports de surface et les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement, ainsi que la fourniture de services de sécurité dans l'ensemble de la zone d'opérations de la Force.

21. La FINUL a également fourni des services aux entités des Nations Unies dans la région, notamment un appui administratif complet au Coordonnateur spécial pour le Liban, conformément aux arrangements pris; des formations à toutes les missions régionales; des programmes de sensibilisation au VIH/sida à toutes les missions régionales de maintien de la paix; un soutien psychologique aux missions régionales, en tant que de besoin; et la maintenance des véhicules blindés de transport de troupes pour la FNUOD. L'équipe régionale Déontologie et discipline s'est aussi rendue dans les missions pour y mener les activités d'appui nécessaires. Un appui administratif et logistique a en outre été apporté à une équipe de 8 membres du Bureau régional d'audit du Moyen-Orient. L'effort d'intégration des technologies de l'information et des communications au niveau régional s'est poursuivi durant la période considérée grâce à des réunions et des formations régionales. La FINUL a terminé d'examiner sa structure organisationnelle en vue de tirer le meilleur parti des ressources humaines dont elle dispose, ce qui l'a amenée, durant l'exercice 2010/11, à modifier le système d'appui aux secteurs, à dissoudre les Bureaux d'administration de secteur et à supprimer 93 postes d'agent recruté sur le plan national et 7 postes d'agent recruté sur le plan international. Elle a en outre lancé l'initiative écologique, dans le cadre de laquelle elle a installé une centrale solaire à son quartier général en vue d'améliorer la fourniture d'électricité renouvelable et durable et d'accroître l'utilisation de véhicules électriques au quartier général.

Réalisation escomptée 2.1 : Rationalisation et renforcement de l'efficacité de l'appui fourni à la Force sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction de 12 % du nombre de serveurs grâce aux techniques de virtualisation (2007/08 : 86; 2008/09 : 68; 2009/10 : 60)

Objectif atteint. Réduction de 24 % du nombre de serveurs, qui a atteint 55 en juin 2010 (contre 72 en 2008/09) grâce à l'expansion du projet de virtualisation

Passage du centre hospitalier du quartier général de la Force à Naqoura du niveau 1+ au niveau II d'ici à juin 2010

Objectif atteint. Mise à niveau de la nouvelle aile de l'hôpital et de l'équipement médical, qui répondent désormais aux normes de niveau II

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations***Amélioration des services**

Mise en œuvre des techniques de virtualisation

Oui Exécution à 86 % du projet de virtualisation en juin 2010

Amélioration des services médicaux fournis au quartier général de la Force

Oui Au quartier général de la FINUL, mise à niveau d'un hôpital de niveau 1+, qui répond désormais aux normes de niveau II, et ouverture de 4 centres de soins; fourniture d'un hélicoptère sanitaire (disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

Personnel militaire, policier et civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 15 000 membres des contingents

11 911 Membres des contingents (effectif moyen)

Vérification, suivi et inspection du matériel appartenant aux contingents ainsi que des capacités de soutien logistique autonome pour un effectif moyen de 15 000 hommes

Oui Pour un total de 156 inspections, dont 1 à l'arrivée et 3 au départ, 76 inspections périodiques et 76 inspections de la capacité opérationnelle, concernant 38 corps de troupe dans 64 postes

Fourniture et stockage de 10 076 tonnes de rations et 1 161 500 litres d'eau en bouteille pour les membres des contingents, sur 23 sites

9 087 Tonnes de rations, pour 23 sites

Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison d'un effectif militaire moyen inférieur

1 200 100 Litres d'eau en bouteille

Gestion d'un effectif moyen de 1 245 membres du personnel civil, soit 412 agents recrutés sur le plan international et 833 agents recrutés sur le plan national

319 Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)

658 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)

4 Agents occupant des postes de temporaire (effectif moyen)

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble des militaires, des policiers et des civils (formation, prévention, suivi et recommandations concernant les mesures à prendre en cas de faute)

Le nombre de membres du personnel civil est inférieur aux prévisions car le recrutement a été ralenti eu égard à la baisse du taux moyen de déploiement de militaires.

Oui Formation de 20 624 membres du personnel au moyen des outils suivants : cours d'initiation à la déontologie et à la discipline à l'intention des membres du personnel régional des Nations Unies (1 777 militaires et 234 civils); séances d'information et de formation concernant les règles de déontologie à l'intention de 16 913 militaires; cours de formation sur la violence sexuelle et sexiste à l'intention de 1 347 civils et stages de formation de formateurs à l'intention de 353 militaires

Suivi : examen et évaluation de 641 rapports d'enquête et 4 rapports de groupes spéciaux d'experts; 5 fautes de catégorie 1 présumées ont été signalées aux fins d'enquête

Prévention : publication d'un bulletin d'information sur la déontologie et la discipline; organisation de 10 discussions de groupe sur la déontologie et la discipline réunissant toutes les catégories de personnel; diffusion régulière, à l'intention du personnel, d'informations sur les faits nouveaux; établissement de 5 procédures opérationnelles permanentes sur l'utilisation des véhicules de la FINUL et sur la déontologie et la discipline; et conduite d'une enquête sur la déontologie et la discipline au sein de la Force

Appui aux missions régionales : réalisation de 10 déplacements dans des missions régionales, qui ont donné lieu à l'exécution des activités suivantes : séances d'information à l'intention de fonctionnaires de rang élevé, réunions-débats, conseils techniques et formation sur des questions tant générales que particulières ayant trait à la déontologie et à la discipline

Installations et infrastructure

Entretien et réparation de 63 postes militaires, dont 1 871 bâtiments préfabriqués et 163 bâtiments en dur

63 Postes militaires
1 638 Bâtiments préfabriqués

Ce nombre est plus bas que prévu en raison de l'inscription d'anciens locaux préfabriqués au compte de profits et pertes, des nouvelles dispositions concernant l'hébergement des

		troupes entièrement autonomes et de l'utilisation optimale des camps de plus grande taille
	163	Bâtiments en dur
Entretien et rénovation, sur 100 sites, d'installations d'entreposage de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes, les véhicules et le matériel de transport aérien et naval	Oui	Sur 103 sites
Mise en place de services d'assainissement pour tous les locaux, consistant dans le traitement des eaux usées et le ramassage et l'enlèvement des ordures	Oui	Fourniture de services à tous les locaux
Exploitation et entretien, sur 13 sites, de 20 stations d'épuration appartenant aux Nations Unies	20	Stations d'épuration appartenant aux Nations Unies, sur 13 sites
Exploitation et entretien, sur 8 sites, de 10 stations de purification de l'eau appartenant aux Nations Unies	10	Stations de purification de l'eau appartenant aux Nations Unies, sur 8 sites
Exploitation et entretien, sur 12 sites, de 13 puits appartenant aux Nations Unies, pour utilisation par 15 000 soldats en moyenne	13	Puits appartenant aux Nations Unies, sur 12 sites, pour 11 911 soldats en moyenne
Exploitation, entretien et réparation de 243 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies	184	Groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par le remplacement de petits groupes électrogènes par des groupes électrogènes plus puissants, rendu nécessaire par l'augmentation de la demande d'électricité au nouveau quartier général de la FINUL
Stockage et distribution de 17,9 millions de litres de carburant et lubrifiant pour groupes électrogènes	18,8	Millions de litres Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par une utilisation accrue du système de climatisation, due à des températures estivales supérieures à la moyenne
Entretien et réfection de 100 km de routes	100	Kilomètres de routes
Réparation et entretien de 22 aires d'atterrissage d'hélicoptères, sur 21 sites	22	Aires d'atterrissage sur 21 sites
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 917 véhicules appartenant à l'ONU, dont 99 véhicules blindés (52 de type civil et 47 de type militaire), dans 9 ateliers situés sur 7 sites	1 020	Véhicules appartenant à l'ONU, dont 123 véhicules blindés (78 de type civil et 45 de type militaire) dans 8 ateliers situés sur 7 sites Le nombre supérieur aux prévisions résulte de la réception de 25 véhicules blindés provenant de la Mission d'observation des Nations Unies

Fourniture de 10,5 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés au transport terrestre	7,4 Millions de litres en Géorgie (MONUG) et du report de l'inscription de certains véhicules au compte de profits et pertes.
Service de navette quotidien (5 jours par semaine) assurant le transport de 36 membres du personnel des Nations Unies en moyenne par jour entre un lieu déterminé situé près de leur lieu de résidence et le quartier général de la Force	Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par la diminution du parc de véhicules (tant véhicules appartenant à l'ONU que ceux appartenant aux contingents), passé de 3 844 à 3 517 véhicules du deuxième trimestre de l'exercice budgétaire (octobre à décembre 2009) au troisième trimestre (janvier à mars 2010). Oui 5 jours par semaine, navette assurant le transport de 17 membres du personnel des Nations Unies en moyenne
Activités de formation et d'évaluation à l'intention de 800 chauffeurs/machinistes pour tous types de véhicules	Le nombre inférieur de membres du personnel transportés s'explique par le recours accru à des arrangements de covoiturage. 859 Chauffeurs/machinistes (militaires et civils) pour tous types de véhicules ont suivi des programmes de formation et d'évaluation
Transports aériens	
Exploitation et entretien de 9 hélicoptères, 8 militaires et 1 appareil civil, sur 2 sites	9 Hélicoptères, comprenant 8 appareils militaires et 1 appareil civil exploité et entretenu sur 2 sites
Fourniture de 1,3 million de litres de carburant aviation	1,2 Million de litres Le chiffre moins élevé que prévu tient au remplacement de 2 hélicoptères Super Puma par des hélicoptères Bell plus économes en carburant, ainsi qu'à l'absence de vols d'évacuation sanitaire à destination de Chypre.
Transmissions	
Exploitation et entretien d'un réseau satellite composé de 2 stations terriennes pivot assurant la transmission de communications vocales, de télécopies d'images vidéo et de données	2 Stations terriennes principales
Exploitation et entretien de 7 microterminaux VSAT, 35 centraux téléphoniques et 164 liaisons hertziennes	7 Microterminaux VSAT 43 Centraux téléphoniques 169 Liaisons hertziennes Le chiffre plus élevé que prévu de centraux téléphoniques et de liaisons hertziennes tient à la poursuite de l'utilisation de 5 unités hertziennes dont l'inscription au compte de profits et pertes était prévue à l'origine.

Exploitation et entretien de 86 liaisons téléphoniques rurales à haute fréquence (HF), 3 581 à très haute fréquence (VHF) et 49 à ultra-haute fréquence (UHF)

Informatique

Exploitation et entretien de 60 serveurs, 1 739 ordinateurs de bureau, 355 ordinateurs portatifs, 455 imprimantes individuelles et de réseau et 121 émetteurs numériques sur 29 sites

Exploitation et entretien de 30 réseaux locaux (LAN) et de réseaux étendus (WAN) pour 1 600 usagers en moyenne, sur 29 sites

Services médicaux

Gestion et entretien de 21 centres de consultation de niveau I, de 2 dispensaires de niveau II et d'un centre médical de niveau I+ pour tout le personnel

3 219 Appareils radio VHF

Le chiffre inférieur aux prévisions résulte de la décision de reporter l'acquisition de radios numériques supplémentaires jusqu'à l'achèvement du remplacement du système analogique VHF par un système numérique plus moderne.

84 Appareils HF

49 Liaisons téléphoniques rurales à ultra-haute fréquence (UHF)

90 Serveurs, 55 exploités, 30 en voie d'être inscrits au compte de profits et pertes et 5 en réserve

2 151 Ordinateurs de bureau

Le nombre plus élevé que prévu résulte des besoins nécessaires pour fournir un appui à 400 soldats sur 4 sites supplémentaires (Beyrouth, secteur ouest et deux sites au quartier général de la FINUL) et appuyer le nouveau système de gestion des carburants, que la FINUL exécute à titre expérimental sur 4 sites supplémentaires (2 sites à Beyrouth, 1 dans le secteur ouest et 1 au quartier général de la FINUL).

412 Ordinateurs portables

Le nombre plus élevé que prévu résulte de la poursuite de l'utilisation de matériel dont l'inscription au compte de profits et pertes était prévue à l'origine.

312 Imprimantes

116 Émetteurs numériques

33 Sites

33 Réseaux locaux (LAN) et réseaux étendus (WAN) pour 2 000 usagers sur 33 sites

Les chiffres plus élevés que prévu pour les réseaux et les sites tiennent aux besoins nécessaires pour fournir un appui à 400 soldats déployés dans 4 sites supplémentaires (Beyrouth, secteur ouest et 2 sites au quartier général de la FINUL).

17 Centres de consultation de niveau I

Le nombre moins élevé que prévu résulte du rapatriement d'unités médicales des contingents.

de la mission, le personnel des autres bureaux de l'ONU et la population civile locale en cas d'urgence, et de plus de 40 postes de soins d'urgence et de premiers secours pour les contingents de la FINUL

Entretien d'un dispositif d'évacuation par voie terrestre et aérienne à l'échelle de la mission, dans tous les sites où la FINUL est implantée, y compris pour l'évacuation vers deux hôpitaux extérieurs (niveaux III et IV)

Gestion et entretien de centres de dépistage volontaire du VIH et de conseils confidentiels à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel, notamment par le biais de l'éducation par les pairs

Supervision et coordination des politiques de santé et de sûreté et des programmes de formation en vue de la prévention des blessures et des maladies

Sécurité

Fourniture de services de sécurité, 24 heures sur 24, pour toute la zone de la mission, y compris l'entretien du système de communications d'urgence

Réalisation d'une analyse des conditions de sécurité à l'échelle de la mission, et examen et actualisation du plan de sécurité

Organisation de 52 réunions d'information sur la sensibilisation aux questions de sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission, y compris un programme

- 1 Dispensaire de niveau II
- 1 Centre médical de niveau I+ au quartier général de la FINUL en attendant qu'il soit classé au niveau II après l'arrivée de personnel médical supplémentaire
- 48 Postes de soins d'urgence et de premiers secours
- Oui 26 évacuations sanitaires primaires et secondaires, notamment dans 1 hôpital de niveau III et 2 hôpitaux de niveau IV au Liban et 1 hôpital extérieur de niveau IV à Haïfa (Israël)
- Oui À l'intention de 807 membres du personnel de la mission
- Oui Au moyen de sessions d'information et d'orientation à l'intention de 10 459 membres du personnel de la mission, la distribution de préservatifs et de matériels d'information, d'éducation et de communication; et la formation de 41 moniteurs d'éducation par les pairs
- Oui Au moyen de 5 sessions de formation aux premiers secours au quartier général de la FINUL, dans le secteur est, dans le secteur ouest et à la Maison de la FINUL à Beyrouth; actualisation et application des consignes médicales générales; et élaboration et application d'un plan d'intervention pour être prêt en cas de grippe pandémique
- Oui Grâce à l'exploitation, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, du Centre des opérations de sécurité, d'une permanence téléphonique dans le secteur est, dans le secteur ouest et à Beyrouth, ainsi que d'une permanence téléphonique et de patrouilles dans le quartier résidentiel de Tyr
- Oui Actualisation du plan de sécurité et de l'analyse des conditions de sécurité pour la zone située au sud du Litani, et création du groupe d'évaluation des menaces chargé de la réalisation d'analyses et d'évaluations intégrées des informations relatives aux menaces
- 17 Réunions d'information comprenant 12 réunions d'orientation de sensibilisation aux questions de sécurité à l'intention des nouveaux membres du personnel civil, 2 sessions à

d'orientation en matière de sécurité à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel

l'intention du personnel militaire et 3 sessions à l'intention des personnes à la charge du personnel civil au sud du Litani

Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison du changement de la fréquence des réunions d'orientation qui ont cessé d'être hebdomadaires pour devenir mensuelles pour les nouveaux membres du personnel.

Fourniture d'un service de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour le personnel de rang élevé de la mission et les personnalités en visite

Oui Pour le personnel de rang élevé de la mission et les personnalités en visite

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage ^a (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	319 579,7	289 673,8	29 905,9	9,4
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	319 579,7	289 673,8	29 905,9	9,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	58 943,8	56 957,4	1 986,4	3,4
Personnel recruté sur le plan national	37 041,7	38 376,5	(1 334,8)	(3,6)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 000,9	686,4	314,5	31,4
Total partiel	96 986,4	96 020,3	966,1	1,0
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	309,0	89,2	219,8	71,1
Voyages	1 296,3	1 267,0	29,3	2,3
Installations et infrastructures	64 121,3	64 596,1	(474,8)	(0,7)
Transports terrestres	14 213,8	12 883,6	1 330,2	9,4
Transports aériens	8 524,6	8 692,4	(167,8)	(2,0)
Transports maritimes ou fluviaux	42 130,1	31 165,9	10 964,2	26,0

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage ^a (4) = (3) / (1)
Communications	19 225,9	17 448,5	1 777,4	9,2
Informatique	5 617,3	5 798,5	(181,2)	(3,2)
Santé	6 674,9	4 847,7	1 827,2	27,4
Matériel spécial	5 622,3	4 713,1	909,2	16,2
Autres fournitures, services et matériel	4 997,6	4 414,7	582,9	11,7
Projets à effet rapide	500,0	500,0	–	–
Total partiel	173 233,1	156 416,7	16 816,4	9,7
Total brut	589 799,2	542 110,8	47 688,4	8,1
Recettes provenant des contributions du personnel	10 898,4	11 979,7	(1 081,3)	(9,9)
Total net	578 900,8	530 131,1	48 769,7	8,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	589 799,2	542 110,8	47 688,4	8,1

^a Le signe « – » désigne une valeur nulle ou inférieure à 0,1 %.

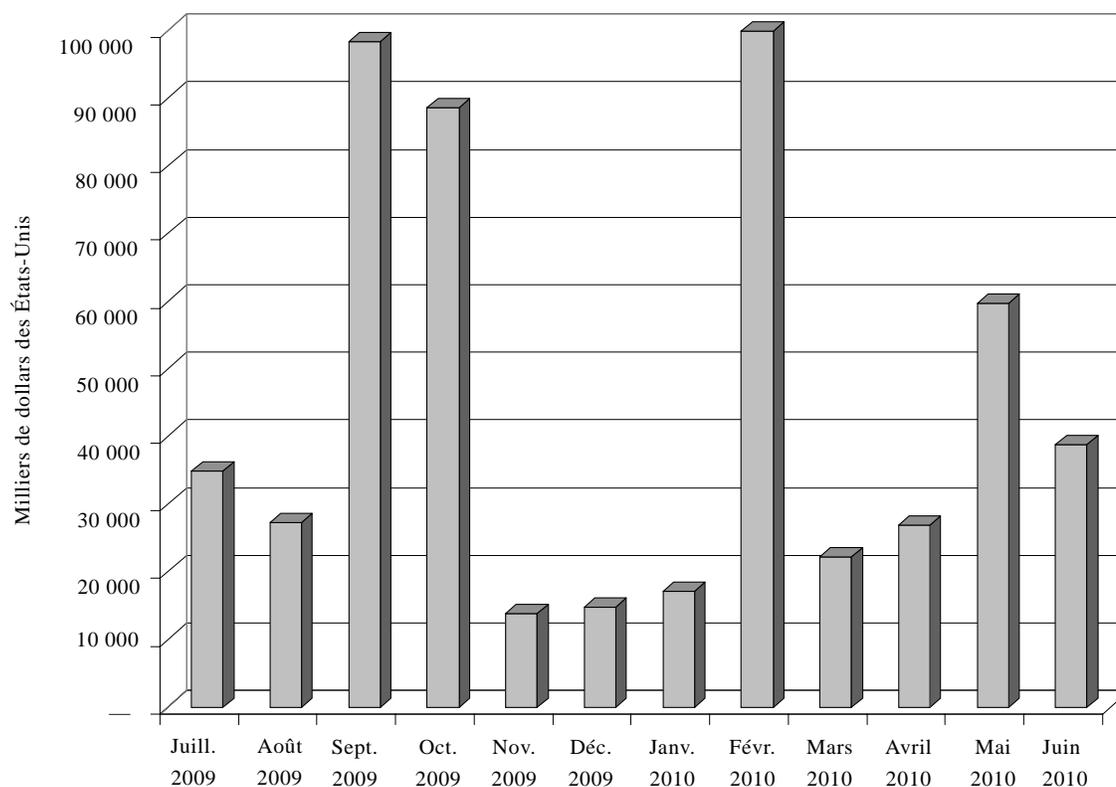
B. Renseignements récapitulatifs sur les réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Crédits ouverts		
	Allocation initiale	Réaffectation	Allocation révisée
I. Militaires et personnel de police	319 579,7	2 750,0	322 329,7
II. Personnel civil	96 986,4	–	96 986,4
III. Dépenses opérationnelles	173 233,1	(2 750,0)	170 483,1
Total	589 799,2	–	589 799,2
Pourcentage des réaffectations par rapport au montant total des crédits ouverts			0,5

22. Des fonds ont été réaffectés pour couvrir des dépenses plus élevées que prévu au titre du transport et du déploiement du matériel appartenant aux contingents, résultant du rapatriement anticipé de deux unités militaires en Europe et du déploiement de trois contingents d'Asie.

C. Répartition mensuelle des dépenses



23. Les dépenses plus élevées en septembre et octobre 2009 et en février et mai 2010 sont liées au remboursement de sommes dues aux États qui fournissent des contingents, au titre du coût des contingents, du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	9 924,2
Recettes diverses ou accessoires	1 1413,0
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,3)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 927,2
Total	15 263,1

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	76 386,7
Total partiel	76 386,7
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	24 061,2
Communications	8 632,5
Santé	3 509,0
Matériel spécial	4 694,5
Total partiel	40 897,2
Total	117 283,9

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	14 822,3
Total	14 822,3

^a Représente les terrains et les locaux fournis par le gouvernement hôte, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation de PC arrière, le quartier général de la mission à Naqoura et des postes militaires.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	29 905,9	9,4 %

24. Le solde inutilisé résulte en grande partie : a) des sommes moins importantes que prévu à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre du coût des contingents et du matériel leur appartenant, le nombre moyen de militaires déployés ayant été inférieur aux prévisions (11 911 militaires en moyenne au lieu des 12 750 prévus); et b) de dépenses moins élevées que prévu pour les rations, tenant au nombre de militaires déployés inférieur aux prévisions et à l'appréciation de la valeur du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, la monnaie utilisée dans le contrat-cadre. Le solde inutilisé est en partie annulé par des dépenses plus élevées que prévu au titre : a) du transport et du déploiement du matériel appartenant aux contingents, en raison du rapatriement anticipé de deux unités militaires en Europe et du déploiement de trois contingents d'Asie; b) des indemnités journalières, en raison de l'enregistrement des indemnités journalières de subsistance des officiers d'état-major de la Cellule militaire stratégique du Siège; et c) des indemnités de permission, en raison de l'allongement de la durée de l'indemnité, qui est passée de 7 à 15 jours, en vertu de l'autorisation donnée à cet effet par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/285.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 986,4	3,4 %

25. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux prévisions, le taux effectif moyen de vacance de postes ayant atteint 22 % au lieu des 18 % prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 334,8)	(3,6 %)

26. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2009 de barèmes révisés des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national. Il est partiellement compensé par un solde inutilisé résultant de taux moyens de vacance de postes effectifs supérieurs aux prévisions, tant pour les administrateurs recrutés sur le plan national (38,7 % contre les 30 % prévus au budget) que pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (20,3 % contre les 18 % prévus au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	314,5	31,4 %

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

27. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le coût des traitements du personnel temporaire recruté sur le plan international et les dépenses connexes ont été moins élevés que prévu, le taux moyen de vacance de postes s'étant établi à 20 % alors qu'il était prévu que les cinq postes de personnel temporaire recruté sur le plan international soient pourvus pour la totalité de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Consultants	219,8	71,1 %

28. Le solde inutilisé résulte : a) du fait que les policiers qui devaient fournir des services de conseil n'ont pas été déployés, le Gouvernement libanais n'en ayant pas fait la demande; et b) du fait que l'on a pas eu recours, comme il était prévu, à des services de conseil en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, faute de fournisseur ayant les compétences voulues dans ce domaine d'activité complexe.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(474,8)	(0,7 %)

29. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre : a) des carburants et lubrifiants, en raison du coût plus élevé que prévu du litre de diesel (0,60 dollar contre 0,46 dollar dans le budget), de l'achat de réserves de carburant de 1,01 million de litres au prix de 0,5297 dollar par litre dans le cadre du nouveau contrat clefs en mains, des frais fixes liés au contrat clefs en mains, pour lesquels il n'avait pas été prévu de crédits, d'une consommation accrue de gaz propane liquide par le personnel militaire (217 725 kg contre les 198 093 kg prévus au budget), et du coût plus élevé que prévu du gaz propane liquide (1,0759 dollar par kg au lieu de 1,0065 dollar par kg comme prévu au budget); b) des services de construction, en raison du coût plus élevé que prévu de la construction des abris, des blocs sanitaires en dur et de l'atelier pour le matériel de transport lourd ainsi que d'autres projets tels que la construction du bâtiment des Services d'appui intégrés, d'une décharge pour les déchets solides et d'une mezzanine dans l'entrepôt de la Section des communications et de l'informatique pour le stockage de matériel lourd; c) du matériel d'hébergement, en raison de l'achat et de l'installation de climatiseurs, de systèmes de chauffage et de climatisation, d'équipement pour cuisines collectives et de machines à laver industrielles pour les installations du quartier général agrandi de la FINUL; et d) des groupes électrogènes, en raison de l'achat de groupes électrogènes plus puissants (1 250 kVA) que ceux prévus (750 kVA) afin de répondre à une consommation électrique accrue. Ce dépassement de crédits a été en partie compensé par des remboursements moins importants que prévu aux États qui fournissent des contingents au titre du soutien autonome, le nombre moyen de militaires déployés ayant été moins élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 330,2	9,4 %

30. Le solde inutilisé résulte principalement de dépenses moins élevées que prévu au titre de : a) l'achat de véhicules, le parc de véhicules ayant été rationalisé pour tenir compte de l'évolution des besoins opérationnels; et de b) la location de véhicules, trois autocars lourds ayant été transférés de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Le solde inutilisé est en partie annulé par des dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, en raison du coût plus élevé que prévu du litre de carburant (0,60 dollar par litre contre 0,46 dollar par litre dans le budget).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(167,8)	(2,0 %)

31. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, résultant du coût moyen supérieur aux prévisions du carburant-aviation (0,60 dollar par litre contre 0,45 dollar par litre dans le budget), partiellement compensées par des dépenses moins élevées que prévu pour les services, le système de poursuite par satellite prévu pour les opérations aériennes de la FINUL n'ayant pas été installé.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	10 964,2	26,0 %

32. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les dépenses au titre de la location et des opérations ont été moins élevées que prévu, le nombre de navires et d'hélicoptères déployés dans le Groupe d'intervention navale étant inférieur aux prévisions (en moyenne 8 navires et 1 hélicoptère déployés pour six à sept mois, contre les 9 navires et 5 hélicoptères qu'il était prévu de déployer sur les 12 mois de l'exercice).

	<i>Écart</i>	
Communications	1 777,4	9,2 %

33. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) des communications par réseaux commerciaux, en raison de la réduction de la part de la FINUL dans la location du répéteur mondial; b) des pièces détachées, en raison de l'achat de 24 nouveaux brouilleurs et d'un système de contrôle d'accès pour les nouveaux entrepôts, réduisant les besoins en pièces détachées; et c) des remboursements aux États qui fournissent des contingents au titre du soutien autonome, en raison de l'annulation du déploiement prévu de plusieurs unités militaires, du rapatriement anticipé d'autres unités, et de l'immobilisation et du non-déploiement d'une partie du matériel de certaines unités. Le solde inutilisé est en partie compensé par un dépassement de crédits résultant de l'achat de 24 brouilleurs et d'un système de contrôle d'accès pour les nouveaux entrepôts du nouveau quartier général de la FINUL.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(181,2)	(3,2 %)

34. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu pour l'achat de matériel et de logiciels supplémentaires, notamment le logiciel de contrôle Cisco et le centre de contrôle de réseaux, pour assurer le fonctionnement en continu des installations informatiques des nouveaux locaux du quartier général agrandi de la FINUL, et couvrir des besoins supplémentaires de services informatiques. Ce dépassement de crédits est en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des pièces détachées et des fournitures, résultant de la réduction du nombre de serveurs (de 72 pour l'exercice 2008/09 à 55 pour l'exercice 2009/10) consécutive à la mise en œuvre du projet de serveurs virtuels.

	<i>Écart</i>	
Santé	1 827,2	27,4 %

35. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les montants à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre du soutien autonome ont été moins élevés que prévu en raison du rapatriement anticipé d'un hôpital de niveau 2 appartenant à un contingent.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	909,2	16,2 %

36. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les montants à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre du soutien autonome ont été moins élevés que prévu en raison de l'annulation du déploiement, du déploiement tardif ou du rapatriement anticipé de certaines unités militaires, ainsi que du nombre moyen moins important que prévu de militaires déployés dans le Groupe d'intervention navale.

	<i>Écart</i>	
Autres fournitures, services et matériel	582,9	11,7 %

37. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu : a) pour les uniformes, drapeaux et autocollants, en raison du nombre moins élevé que prévu de militaires déployés; b) au titre des demandes d'indemnisation et règlements divers, le nombre de demandes traitées ayant été inférieur aux prévisions; et c) pour le matériel de détection des mines et de déminage, en raison du transfert de la responsabilité de la coordination pour le déminage à l'armée libanaise.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

38. En ce qui concerne le financement de la FINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur l'affectation :

a) Du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, soit 47 688 400 dollars;

b) Des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2010, soit 15 263 100 dollars, constituées des intérêts créditeurs (9 924 200 dollars), de recettes diverses ou accessoires (1 413 000 dollars) et d'engagements d'exercices antérieurs annulés (3 927 200 dollars), et compensées par certains ajustements concernant des exercices antérieurs (1 300 dollars).
